Intitulé de l'ingéniorat : biotechnologie marine		
Semestre : 5		
Intitulé de l'UE : Transversale UET 1 Anglais et droit de la mer		
Intitulé de la matière 01 : Droit de la mer et de l'environnement marin		
Volume horaire : 22.5 H	**Crédits : 01**	**Coefficients : 01**
Objectifs de l'enseignement : sont abordés les régimes juridiques applicables aux différentes zones maritimes définies par le droit international ainsi que les principales conventions internationales visant à réglementer la pollution des espaces maritimes ; celles consacrée à la gestion des ressources biologiques de la mer. Elle vise également à élargir la vision des étudiants sur l'aspect politique dans le domaine de la pêche, des transports maritimes et de la protection de l'environnement marin**.**		
Connaissances préalables recommandées : aucune		
Contenu de la matière : cours (22.5 H) I. Généralités II. Droit de la mer 1. Définitions 2. Évolutions 3. Déformations 4. Convention des Nations Unis pour le Droit de la Mer (Convention de Montego Bay) III. Droit de l'environnement 1. Définition 2. Intervention 3. Conventions et/ou protocoles internationaux 4. Droit de l'environnement en Algérie 5. Exemples de conventions et/ou protocoles internationaux : - Convention de Barcelone pour la protection de la Méditerranée - Convention de Rio pour la Diversité Biologique : ▪ Protocole de Cartagena pour la prévention des risques biotechnologiques ▪ Protocole de Nagoya sur l'Accès et le Partage des Avantages des ressources génétiques		